

## FICHE D'INSCRIPTION 2022-2023

À RETOURNER AVANT LE 10 JUIN 2022

## CANTINES DU HAUT-BÉARN (hors Oloron et RPI Josbaig)

**Merci de bien vouloir renseigner obligatoirement tous les champs demandés.  
Toute fiche non complète et non lisible ne pourra être traitée.**

### ENFANT

NOM : ..... Prénom : .....

Sexe :  Fille  Garçon ..... Date de naissance : ..... / ..... / .....

Adresse : .....

Code postal : ..... VILLE : .....

École fréquentée en 2022-2023 : Commune : ..... Classe : .....

### PARENTS OU REPRÉSENTANTS LÉGAUX

NOM : .....	NOM : .....
Prénom : .....	Prénom : .....
<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Représentant légal	<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Représentant légal
Adresse (si différente de l'enfant) : .....	Adresse (si différente de l'enfant) : .....
.....	.....
Tél. domicile : .....	Tél. domicile : .....
Portable : .....	Portable : .....
Tél. travail : .....	Tél. travail : .....
*Mail : .....	*Mail : .....

**\*La mention de votre mail est obligatoire ! Sans cette information, nous ne pourrions pas créer votre espace sur le « Portail Famille » (Cf. Règlement de fonctionnement page 2).**

### FRÉQUENTATION DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Mon enfant déjeunera à la cantine de façon (cochez les jours concernés) :

régulière, toute l'année :  LUNDI  MARDI  JEUDI  VENDREDI

occasionnelle

Dans ce cas, les repas **doivent être réservés** sur votre Espace famille **avant le jeudi matin 9h pour la semaine suivante.**

Merci de cocher cette case si vous optez pour une restauration "sans porc" pour votre enfant.

## ALLERGIES ALIMENTAIRES OU AUTRES PATHOLOGIES À SIGNALER

Se reporter au protocole décrit dans le règlement de fonctionnement, point 3, page 2.

L'enfant a-t-il un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) alimentaire ?

- Non       Oui, date de la commission PAI : .....
- Renouvellement à prévoir le : .....
- Autres (précisez) : .....

## FACTURATION

Qui règlera les factures de restauration collective ?

- La mère       Le père       Le représentant légal

En cas de garde alternée de l'enfant, merci de préciser les modalités de facturation :

Pour les semaines paires, la facture sera réglée par :       La mère       Le père

Pour les semaines impaires, la facture sera réglée par :       La mère       Le père

Si nécessaire, vous pouvez apporter des précisions :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## VALIDATION DES INFORMATIONS DONNÉES

- Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement ci-joint, et m'engage à le respecter.
- J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations données.
- J'autorise mon enfant à être photographié ou filmé dans le cadre de reportages réalisés par les services de la Communauté de Communes du Haut-Béarn (pour une utilisation sur les outils de communication de la collectivité uniquement : Facebook, site Internet et magazine).

Date :    /    /

Signature Mère :

Signature Père :

Signature représentant légal :

**Cette fiche est à remettre impérativement au personnel de l'école en charge des inscriptions « cantine » avant le 10 juin 2022.**